

## LE MOT DU PRÉSIDENT



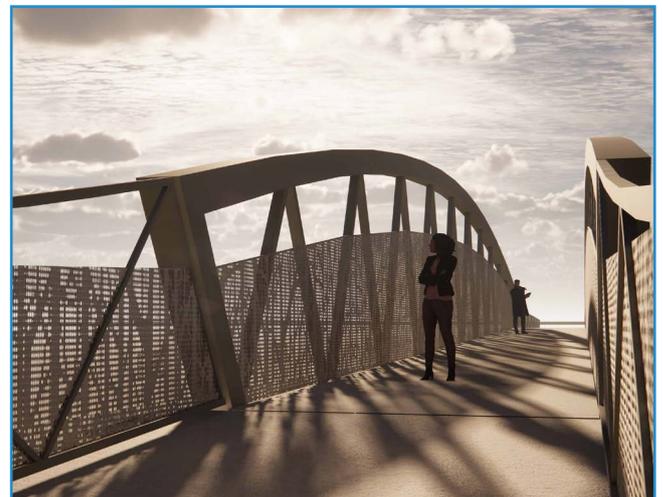
Un pôle de santé qui mixerait ville et hôpital, un centre commercial qui se fondrait avec la ville, une zone d'activité qui restaurerait des continuités écologiques... irréaliste ? Pourtant ces projets prennent forme à Marne et Gondoire. Cette vision ouverte est celle que nous défendons pour un urbanisme décloisonné.

Jean-Paul MICHEL

## DANS CE NUMÉRO



Jossigny a la santé



Quoi de neuf cette année ?

## ACTUALITÉ

### Pour une meilleure information des entrepreneurs

**Réunions thématiques et infolettre musclent désormais l'information de Marne et Gondoire à ses entrepreneurs.**

Le 8 février, Marne et Gondoire et le cabinet Optélios Groupe invitaient les chefs d'entreprise pour parler accompagnement fiscal et patrimonial, gestion de trésorerie, participation financière des salariés et épargne salariale. Cette réunion intitulée *Les clés de l'amélioration de vos outils de compétitivité* a accueilli 25 chefs d'entreprises dans les locaux d'École 89, école supérieure du numérique, à Ferrières-en-Brie.

Prochain rendez-vous sur le photovoltaïque, ses modalités techniques, financières et les voies d'accompagnement.

S'inscrire : [dev.eco@marneetgondoire.fr](mailto:dev.eco@marneetgondoire.fr)

En parallèle, la communauté d'agglomération lance une nouvelle infolettre destinée aux acteurs économiques. *Le Plus du #DévÉco* présente de manière synthétique la vie économique à Marne et Gondoire ainsi que les initiatives de tout ordre prises pour soutenir les entreprises. Alors pour ne pas rater un nouveau dispositif qui pourrait s'adresser à votre société, abonnez-vous ! En prime, vous pourrez consulter dans chaque numéro un portrait vidéo d'entrepreneur. À découvrir dans le premier numéro, celui de Philippe Garzaro, dirigeant de Serviaplus (médiation sociale, logistique de la communication).

[Consulter Le Plus du #DévÉco n°1](#)



Jean-Éric Trellu



## VU

Marne et Gondoire poursuit l'aménagement de la liaison cyclable Saint-Thibault - Montévrain. Ici, la pose de l'enrobé dans les hauts de Lagny le 27 février.

## Bientôt une halle maraîchère à Montévrain

**EpaMarne développe avec Marne et Gondoire, Montévrain et Chanteloup un maraîchage bio et de proximité en bordure de l'éco-quartier des Roseaux.**

Mercredi à Montévrain, on posait non pas la première pierre mais la première poutre de la halle agricole, qui va être construite entièrement en bois, et devrait être prête cet automne. «La poutre symbolise la force, le foyer et la stabilité. C'est tout ce que nous espérons pour cette halle qui place le travail de la terre au cœur de ses ambitions» a déclaré le maire de Montévrain, Christian Robache, avant d'ajouter : «Je suis très fier de ce projet. Nous agissons en faveur d'une cause concrète, pour le mieux vivre».

Tout comme la cueillette du Plessis, la bioferme de Chanteloup et la future pépinière d'EpaMarne, qui se situent à proximité, ce bâtiment de 600 mètres carrés bioclimatique



*L'union fait la force. De gauche à droite, Benoît Cozon (cueillette du Plessis), Antoine Petitjean (architecte), Olivier Colaisseau (maire de Chanteloup), Laurent Girometti (DG d'EpaMarne), Christian Robache (maire de Montévrain), Guillaume Hubelé (DG de Marne et Gondoire) et Arnaud Diguët (directeur opérationnel d'EpaMarne)*



EpaMarne, Atelier (APM) Architecture & associés

(ventilation et lumière naturelles optimisées) sera au service des circuits-courts.

Cela fait deux ans que les cinq associés de la Cueillette du Plessis effectuent du maraîchage bio sur une petite partie de cette parcelle (qui fait 20 hectares en tout) via un bail conclu avec EpaMarne, propriétaire du terrain. Un travail dur et physique mais qui n'altère pas la motivation de ces entrepreneurs de la terre. «Pour l'instant, nous y cultivons surtout courges butternut, potimarrons et tomates, nous explique Marion Cozon, qui dirige avec son mari la Cueillette du Plessis. La halle va nous permettre d'entreposer les outils sur place et de nous occuper ici des légumes après récolte : les laver, les stocker au frais, les conditionner. Nous allons donc pouvoir accroître et diversifier la production de fruits et légumes.» Car c'est bien la vocation de cette halle : développer une agriculture biologique et de proximité en zone urbaine. Ce projet de «Cœur agro-urbain» est mené par l'aménageur avec Marne et Gondoire, Montévrain et Chanteloup. Et qui dit halle, dit vente. Pour cela, des casiers de retrait seront accessibles en libre-service. «Nous voulons aussi proposer une à deux fois par semaine un étal de marché. Puis aussi des animations pédagogiques, des dégustations, des ateliers de cuisine. Nous souhaitons que cela devienne un lieu de rencontre entre habitants où l'on puisse s'attabler autour de productions locales.» Volontiers ! On dit midi ?

# Jossigny a la santé

**Réunissant divers professionnels libéraux et un plateau de consultations hospitalières, le Pôle médical de Marne-la-Vallée à Jossigny veut casser les frontières entre médecine de ville et hôpital. L'inauguration avait lieu le 26 février.**



Jossigny, ce paisible village de 682 âmes, son église, son château... et ses 4000 naissances par an. Le Grand hôpital de l'Est francilien et sa maternité y ont en effet ouvert en 2013 en bordure de Montévrain et du Val d'Europe. Et ce n'est pas fini. Largement recouvert de champs, le territoire de la commune devient également un lieu majeur de la santé. C'est en effet juste en face de l'hôpital que Carré Hausmann promotion duplique son produit déjà éprouvé à Sénart : un ensemble de 4 bâtiments identiques de bureaux de grand standing, dont un dédié au médical et au paramédical, qui accueille déjà une moyenne de 1000 patients par jour selon son promoteur. Les premières installations ont eu lieu en novembre 2022 au sein de cet édifice dont les 8000 mètres carrés de locaux forment une copropriété, gérée par un syndic. «85% des occupants ont acheté leurs locaux. C'est à la fois leur outil de travail et leur patrimoine, ce qui est une garantie que les lots ne tomberont pas en déshérence avec le temps», argue Michel Raynaud, fondateur et dirigeant de Carré Hausmann.

Parmi les premiers arrivés, en novembre 2022, le cabinet La Francilienne spécialisé dans les lésions de la main et la petite traumatologie. Son équipe de 7 médecins urgentistes associés, issue de la clinique de Pontault-Combault, honore aussi des consultations de médecine générale dites

«non programmées». «Cela s'est fait par la force des choses, face au manque de médecins traitants et pour soulager les urgences de l'hôpital lorsque cela déborde chez eux. Mais seulement pour les situations auxquelles nous sommes capables de répondre», nous explique le docteur Angebaud, qui sort d'un «tsunami» de grippe, angines et autres affections hivernales. Si aucune convention ne lie l'hôpital à ce cabinet, les relations se sont néanmoins développées de manière empirique, par le voisinage.

Le GHEF lui-même a investi tout le troisième étage du Carré Hausmann pour y délocaliser ses consultations dans 19 spécialités, soit 30 praticiens, sur 1800 mètres carrés. La superficie libérée au sein de l'hôpital a permis d'y étendre les capacités de l'hôpital de jour de 12 à 32 places. Accueillir les patients dans un cadre moins hospitalier, est également un avantage de ce déménagement. «Cela s'intègre parfaitement dans notre projet qui prévoit entre autres une ouverture renforcée sur la ville», nous glisse le docteur Omar Belkhodja, président de la commission médicale d'établissement du GHEF. Cela tombe bien, Michel Raynaud souhaite faire du Carré Hausmann un modèle de synergie entre ville et hôpital, dont il rêve qu'il soit cité en exemple par l'ARS comme une coopération réussie entre privé et public.

Le pôle médical se distingue aussi par la

## ACTUALITÉ

variété des professionnels qui y exercent : des médecins généralistes, gynécologues et infirmières y sont installés de même qu'un centre de radiologie et des cabinets regroupés d'ophtalmologie et dentaire. En rez-de-chaussée, un opticien, un audioprothésiste, une « clinique du cheveux » et une parapharmacie complètent l'ensemble. Une maison de santé pluriprofessionnelle, ouverte par une pédiatre, y a même été labellisée en novembre dernier. Baptisée Graines d'avenir, celle-ci s'adresse aux enfants et parents et comprend outre deux médecins, une sage-femme et une infirmière puéricultrice. Cette MSP, la troisième de Marne et Gondoire après celles de Lagny et Thorigny, travaille avec une diététicienne et une psychologue également installées dans le pôle médical. Enfin, l'installation d'un scanner dans le centre de radiologie est attendue avec impatience.

Mais les ambitions de Michel Raynaud ne s'arrêtent pas là. Lors de l'inauguration, le dirigeant annonce que le mur en parpaings devant lequel il se trouve tombera bientôt pour donner accès au quatrième bâtiment du Carré Haussmann dont la construction s'achève. Là, le SIMT 77 installera un centre de médecine du travail qui rassemblera 20 médecins. L'hôpital de jour privé de rééducation déjà présent au sein du pôle y déménagera. Et pour finir, un bâtiment annexe est prévu afin d'héberger un centre de radiothérapie qui pourrait assurer 2 700 actes par an. Au total le pôle médical devrait donc comprendre 20 000 mètres carrés de surface de plancher. « Jossigny reste un village gaulois, expose son maire Patrick Maillard lors des discours. Mais un village moderne, avec un fort particularisme médical qui nous place sur la carte de l'offre de santé dans l'est parisien. Finalement, aujourd'hui nous ne sommes plus enserrés par la ville nouvelle mais y sommes insérés. Mais attention, on reste des Gaulois pour ce qui est de préserver notre plaine agricole ! » Agriculture et santé : pas de doute, Jossigny est au cœur des enjeux actuels.



*La pédiatre Noémie Nathan dans sa maison de santé pour enfants Graines d'avenir*



*Vue imprenable sur la plaine agricole*



*À gauche, Michel Raynaud et sa fille Anne, psychiatre, au centre Patrick Maillard et à droite Laurent Girometti, directeur général d'EpaMarne, qui a cédé le terrain.*

## ZOOM SUR

# Quoi de neuf cette année ?

**Cette année 2024 marque l'avancée, voire la finalisation de nombreux projets portés par la communauté d'agglomération, pour répondre aux enjeux de transition écologique et énergétique, ainsi qu'aux attentes des habitants et des communes du territoire.**

Parmi ces projets, la construction d'une passerelle de mobilités douces au-dessus de l'A4 reliant les communes de Bussy-Saint-Georges et Ferrières-en-Brie va débuter cet été, pour une ouverture prévue d'ici la fin de l'année. Les travaux seront dirigés par la SANEF, la société concessionnaire de l'A4. Cela finalisera près d'une décennie d'aménagements de liaisons douces (près de 80 km de pistes cyclables) et intégrera les habitants de Ferrières-en-Brie à l'ensemble du réseau. En plus de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, ce réseau de liaisons douces permet également de desservir les zones d'emplois et d'habitations denses, pour offrir cette alternative de déplacement à un maximum d'habitants.

Dans le même temps, les aménagements du réseau Vélo Île-de-France se poursuivent et devraient être opérationnels d'ici les Jeux olympiques. Marne et Gondoire réalise la section entre Saint-Thibault-des-Vignes et Montévrain tandis qu'EpaMarne va débuter la liaison Collégien - Bussy-Saint-Georges cette année.

Il sera donc possible, en Marne et Gondoire, d'accéder à vélo aux épreuves olympiques d'aviron et de canoë-kayak qui auront lieu au stade nautique de Vaires-sur-Marne. À ce sujet, Marne et Gondoire devrait recevoir des visiteurs venus du monde entier. La gare de Bussy-Saint-Georges sera un lieu de transit



*La passerelle au-dessus de l'A4 (image de synthèse)*

pendant les deux semaines de compétition (27 juillet au 10 août) pour près de 6000 spectateurs par épreuve, qui souhaitent se rendre sur le site de Vaires-sur-Marne, qui accueillera près de 40 000 personnes au total.

La communauté d'agglomération facilite également le passage aux véhicules électriques : 148 bornes de recharge seront installées dans toutes les communes par la société Ubitricity, à partir de cette année et jusqu'en 2026.

Concernant le renforcement des services publics, l'intercommunalité continue son travail pour l'amélioration de l'offre de santé, comme en témoignent les ouvertures successives de nouveaux centres médicaux à Lagny-sur-Marne en 2019 et Dampmart en 2022. Collégien est la prochaine commune concernée par l'intégration d'une maison de santé, place Mireille Morvan, à la place de l'actuel centre de loisirs. Ce nouvel espace qui devrait ouvrir en 2025 comprendra, en plus d'un accès aux professionnels de santé, une pharmacie. L'extension de la maison de santé de Thorigny est également programmée. L'objectif est ainsi d'étoffer et diversifier les soins disponibles sur le territoire tout en renforçant la proximité.

Marne et Gondoire investit également dans les équipements structurants, comme c'est le cas pour le futur centre aquatique intercommunal

## ZOOM SUR

de Bussy-Saint-Georges, dont les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année au sein du quartier du Sycomore. S'ajoutant à la piscine intercommunale de Lagny-sur-Marne ouverte en 2008, le nouveau centre va notamment permettre de mieux répondre aux besoins des écoles pour l'apprentissage de la natation. Et avec un atout non-négligeable pour un équipement aussi énergivore qu'une piscine : les bassins et l'ensemble de l'établissement seront chauffés uniquement grâce au réseau de chaleur qui dépend de la chaufferie biomasse de Bussy-Saint-Georges et de l'usine d'incinération des déchets de Saint-Thibault-des-Vignes.

Les questions de transition énergétique sont effectivement prioritaires pour le territoire, qui va prochainement bénéficier de l'usine de méthanisation du SIAM, le syndicat intercommunal d'assainissement de Marne-la-Vallée. Construite à côté de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes, cette usine produira du biométhane à partir des boues résiduelles du traitement des eaux usées. Le biométhane sera ensuite injecté dans le réseau local de gaz naturel. La mise en service aura lieu en milieu d'année.

Le territoire a également pour ambition de croiser les enjeux environnementaux avec l'amélioration du cadre de vie. Cela se traduit, par exemple, par le projet d'aménagements des bords de Marne entre Lagny et Montévrain qui comprend une renaturation des berges notamment aux endroits artificialisés et dégradés, et un cheminement facilité jusqu'à Chessy. Après ceux de Pomponne en 2008, de Thorigny et Dampmart de 2017 à 2021 et de Lagny de 2021 à 2023, ce sera l'ensemble des bords de Marne qui auront été réhabilités. L'intercommunalité vient également de lancer une étude sur la renaturation des sols afin

d'identifier le potentiel de l'ensemble du territoire ainsi que d'établir un programme d'actions pour les 10 prochaines années. L'étude doit répondre à trois enjeux majeurs : reconquête de la biodiversité, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

En parallèle, Marne et Gondoire participe au SAGE Marne et Beuvronne, schéma d'aménagement qui prévoit une réduction des risques d'inondations dans le nord Seine-et-Marne. La phase d'élaboration commence cette année.

Prochain projet prêt à aboutir, l'installation de 200 casiers fermiers à Thorigny-sur-Marne et Lagny-sur-Marne d'ici cet été favorisera la consommation locale. Des producteurs du secteur (agriculteurs, apiculteurs, ...) approvisionneront ces casiers

avec des produits de qualité et de saison. Les prix s'adapteront selon la date limite de consommation des produits afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Avec pour objectif d'accroître le dynamisme

économique du territoire, la communauté d'agglomération fait partie du projet de Comité local école-entreprise de Marne-et-Brie Industries, qui va être lancé cette année. Ce comité, réunissant industriels et établissements scolaires, va permettre la découverte des industries locales et des métiers industriels par les élèves. Le territoire devrait également accueillir pour septembre 2025 une école de production, proposant une formation diplômante pour des jeunes de 15 à 18 ans, qui pourront être formés par des professionnels dans divers corps de métiers (chaudronnerie, électricité, plomberie, ...).

C'est ainsi que Marne et Gondoire s'engage chaque année pour renforcer le cadre de vie des citoyens et le potentiel des communes.

Nicolas Dumont



Zone humide à Ferrières-en-Brie (Maison de la Nature)

# Habiter au Clos du Chêne, pourquoi pas ?

**Lors d'une réunion publique le 6 février, EpaMarne faisait le point sur son projet d'hybridation du Clos du Chêne, baptisé Les Lisières. Ou comment lier un centre commercial à la ville autour.**

En partenariat avec le groupe Frey, propriétaire du centre commercial Le Clos du Chêne, EpaMarne veut transformer la ZAC du Chêne Saint-Fiacre à Montévrain et Chanteloup-en-Brie. Le but : faire de cet «espace périphérique», une «urbanité» pleine et entière, selon les termes de l'architecte urbaniste Antoine Petitjean, qui accompagne l'aménageur dans ce projet lancé il y a deux ans. Preuve de l'importance du sujet pour EpaMarne, son directeur général Laurent Girometti était présent à la réunion publique organisée par ses services en mairie de Montévrain le 6 février.

Il faut dire que cette initiative, soutenue par le programme *Investissements d'Avenir* de l'État dès janvier 2022, suscite un vif intérêt dans le milieu de l'urbanisme. L'objectif national de stopper l'artificialisation des terres, signifie développer la ville sur elle-même. Or quoi de plus consommateur d'espace qu'un centre commercial ? Quand on ne peut pas reconverter de friches urbaines -il y en a peu en Île-de-France- c'est peut-être sur ses grandes nappes de stationnement, que l'on peut libérer de l'espace.

Au Clos du Chêne, EpaMarne envisage de créer des silos de stationnement végétalisés sur plusieurs niveaux et de développer



*Le bassin de Fontenelle*

EpaMarne

sur les surfaces libérées des bâtiments de plusieurs étages également, au lieu de locaux commerciaux de plain-pied. Un moyen de diversifier les fonctions en créant à la fois des bureaux, des logements et des commerces, répartis dans ce qui ressemble à la reconquête d'une zone exclusivement commerciale par la ville, avec si possible un groupe scolaire et une crèche. Les végétaux auront aussi davantage droit de cité sur les nouveaux cheminements et parvis. «C'est ce que nous appelons une double densification», synthétise Antoine Petitjean. Cela étant, pas question de modifier en profondeur le cœur du centre commercial hormis pour en sécuriser davantage les circulations piétonnes. «Ce centre fonctionne bien. Il est très utilisé par les habitants», souligne EpaMarne.

Un Montévrainois fait le récit de la balade sur site proposée en avril. «Derrière Leclerc et Action, saviez-vous qu'il y a un plan d'eau ?», demande-t-il à l'assistance. Le bassin de Fontenelle fait en effet partie des éléments extérieurs sur lesquels EpaMarne souhaite ouvrir le site. «D'un ouvrage hydrologique, nous pouvons faire un espace public paysager», met en avant Antoine Petitjean. Des habitants du quartier des Roseaux à Montévrain s'inquiètent de ne pas pouvoir

## ACTUALITÉ

bénéficier de ces nouveaux aménagements. Pour Arnaud Diguët, directeur opérationnel d'EpaMarne l'enjeu est justement de connecter plus fortement le site à des lieux d'intérêt tels que le cœur agro-urbain de Montévrain, la Cueillette du Plessis, l'écoquartier des Roseaux et le château de Fontenelle à Jossigny. «Le chemin de Jossigny vous permettra d'ici quelques années d'accéder directement à la piscine que Marne et Gondoire va construire à Bussy-Saint-Georges à côté du gymnase Laura Flessel.» Le projet prévoit en effet de restaurer ce chemin historique au nom «d'une approche par le paysage».

De quoi développer une vie de quartier. «Au départ, on n'y croyait pas. Habiter au Clos du Chêne, quelle drôle d'idée !», expose une Chanteloupienne invitée à prendre la parole au nom du Panel citoyen. Ses 30 volontaires, parmi des habitants de Montévrain et Chanteloup tirés au sort, participe au diagnostic et maintenant au projet. Lors du deuxième atelier sur site, en octobre dernier, les participants ont dû s'imaginer vivre dans le Clos du Chêne... et se sont finalement pris au jeu : il faudrait pouvoir se garer près de chez soi pour rapporter ses courses facilement, disposer de locaux à vélos dans les bâtiments, de petits commerces qui proposeraient des produits locaux voire d'un marché couvert et des services publics...

Des habitants demandent quel sera le ratio entre activités et logements. Le maire de Montévrain, Christian Robache, appuie : «Ce sont des questions légitimes, il va falloir préciser ces éléments car on peut rêver de tout aujourd'hui et notamment d'une école mais vous ne pourrez faire que ce que permettront les recettes de l'opération». Pour Laurent Girometti, le but des études est effectivement d'analyser «si le projet est réalisable». Si oui, la validation du plan guide prévue en juin, marquera la sortie de la phase d'incubation. À suivre !



EpaMarne, Atelier (APM) Architecture & associés

*Une des vues d'ambiance présentées lors de la réunion*



EpaMarne, Atelier (APM) Architecture & associés

*Au premier plan à droite, un parking silo*



EpaMarne, Atelier (APM) Architecture & associés

*Donner accès à la nature*

# Conseil communautaire du 26 février



Ports de Paris

## Rapport d'orientation budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire a été présenté afin de préparer le vote du budget 2024 lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Quelques chiffres extraits du rapport pour l'année écoulée : la Cotisation foncière des entreprises a alimenté pour 18,2 millions d'euros le budget de Marne et Gondoire et la taxe sur le foncier bâti pour 1,49 million d'euros. L'État a versé une dotation globale de fonctionnement nette de 6,5 millions d'euros ainsi qu'un reversement de TVA de 25 millions d'euros. La taxe de séjour a généré un revenu de 1,08 million d'euros pour l'office de tourisme.

Les charges de fonctionnement se sont élevées à 71,1 millions d'euros dont 12,7 millions d'euros de masse salariale. Le personnel représente 270 équivalents temps plein dont 131 dans la filière culturelle, 90 dans la filière administrative et 34 dans la filière technique. Les charges générales ont été de 12,9 millions d'euros et les dépenses d'investissement gérées en opérations pluri-annuelles de 12 millions d'euros.

La Conférence des maires, qui s'est réunie en décembre, a préconisé de maintenir un haut niveau d'investissement dans le budget 2024 et suivants (maisons de santé, centre aquatique, liaisons douces, assainissement et lutte contre les inondations entre autres) tout en constatant une contraction des recettes fiscales au profit de reversement de l'État

tels que la TVA, ce qui induit une moindre maîtrise de l'agglomération sur ses recettes.

## Taux d'imposition

Le conseil communautaire vote les taux d'imposition 2024.

- CFE : 28,81 % (taux inchangé) ;
- taxe sur le foncier bâti : 1,772 % de la base imposable (0,886 % en 2022) ;
- taxe sur le foncier non bâti : 3,02 % de la base imposable (taux inchangé) ;
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,91 % de la base imposable (taux inchangé).

## Schéma régional de l'habitat

La communauté d'agglomération émet un avis favorable à la révision du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement qui fixe désormais à 1002 le nombre de logements à construire par an sur le territoire. Cette obligation était auparavant de 1350 logements avant de passer à 1150 et d'être donc à nouveau réduite aujourd'hui.

## Service commun du logement

Les communes de Ferrières-en-Brie et Pomponne rejoignent le service commun du logement et de l'hébergement de Marne et Gondoire. Cette mutualisation des services entre communauté d'agglomération et communes membres visent à gagner en efficacité et à optimiser l'action publique. Gouvernes et Lagny-sur-Marne font déjà partie de ce service commun. Les services finances, commande publique, informatique, communication et ressources humaines de

## DÉLIBÉRATIONS

Marne et Gondoire sont également ouverts aux communes et syndicats intercommunaux. Le SIAM par exemple fait partie des services finances, commande publique et informatique de la communauté d'agglomération.

### Permis de diviser

Après Gouvernes et Carnetin en fin d'année dernière, Collégien va soumettre à autorisation préalable la division de logement dans la majeure partie de la commune.

Collégien faisait déjà partie en 2019 des trois premières communes de Marne et Gondoire à appliquer l'autorisation préalable de mise en location (permis de louer) avec Lagny et Montévrain. Quatorze communes membres le font aujourd'hui.

Ces outils réglementaires institués par la loi Alur de 2014 sont à disposition des maires pour lutter contre le mal-logement. Les dossiers sont instruits par le service logement de Marne et Gondoire.

### Zone d'activités de la Rucherie

La ZAC de la Rucherie devrait accueillir d'ici 2026 ses premières entreprises. 3500 emplois y sont attendus à terme. Cette nouvelle zone d'activité, la 25<sup>e</sup> du territoire, de taille moyenne (78 hectares au total dont 60 cessibles) aura une densité élevée avec des bâtiments à double niveau et des parkings à étages afin de limiter l'imperméabilisation des sols. Cette densité sera toutefois réduite à proximité du château de Ferrières. La zone accueillera des activités allant d'un parc pour petites entreprises et artisans à de très grandes installations (12 hectares pour la plus grande parcelle). De nombreux aménagements paysagers y sont prévus (corridors écologiques, haies bocagères et prairie faisant la transition avec la forêt). La nouvelle piste cyclable Collégien-Val d'Europe la traversera. Un nouveau diffuseur autoroutier sera construit par la SANEF pour la desservir. Des mesures de compensation environnementale sont prévues sur le territoire de la communauté d'agglomération, notamment pour des surfaces de maraîchages

à Saint-Thibault-des-Vignes. À noter enfin que cette zone accueillera un site de production d'hydrogène vert (par électrolyse de l'eau). Marne et Gondoire émet un avis favorable aux dossiers de création de ZAC et de réalisation sous réserve du déploiement du réseau de chaleur dans la ZAC.

### Deuxième centre aquatique

La communauté d'agglomération va acquérir un terrain dans la ZAC du Sycomore à Bussy-Saint-Georges pour y édifier le deuxième centre aquatique de Marne et Gondoire, après celui ouvert en 2008 à Lagny-sur-Marne. Le conseil communautaire autorise la signature de la promesse de vente avec EpaMarne, propriétaire du terrain.

### Moulin Russon

La communauté d'agglomération présente le moulin Russon (vallée de la Brosse) au label régional Patrimoine d'intérêt régional pour faire reconnaître la valeur de ce témoignage du 18<sup>e</sup> siècle, qui fonctionne comme à l'époque et accueille des scolaires de tout le nord de la Seine-et-Marne. À Marne et Gondoire, la société nautique de Lagny a déjà obtenu ce label, qui s'adresse à des sites qui ne font pas partie des monuments historiques.

### Chanteloup a la pêche

Comme souhaité par la commune, le conseil communautaire ouvre à la pêche les trois bassins de retenue d'eaux pluviales de Chanteloup. La communauté d'agglomération va signer avec la fédération départementale une convention qui autorisera l'exercice du droit de pêche à titre gratuit. La fédération pourra ensuite déléguer ce droit à L'Hameçon de Dampmart, qui a fait la demande d'ouverture de ces bassins. Cette association gère deux autres bassins de la communauté d'agglomération : L'étang de la Loy à Gouvernes et celui des Corbins à Montévrain. Les autres bassins de pêche de Marne et Gondoire se situent à Bussy-Saint-Georges (6 bassins gérés par Le Pêcheur de Marne la Vallée) et à Ferrières-en-Brie (Les Amis de la Taffarette).

## ACTUALITÉ

### Donnez votre avis sur le schéma directeur de la région

La Région soumet actuellement à enquête publique son schéma directeur environnemental, arrêté par les élus régionaux le 12 juillet 2023. Le SDRIF-E a pour objectif de façonner ce que sera l'Île-de-France en 2040 en termes de mobilité, grands équipements, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable. Le Schéma de cohérence territoriale de Marne et Gondoire devra être compatible avec ce document de référence. Tous les habitants de la région peuvent s'exprimer en ligne ou en mairie, dont celle de Lagny-sur-Marne. L'enquête publique est ouverte jusqu'au 16 mars.

[www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)



## DANS NOS COMMUNES

### Sans pesticides, la ville est plus propre

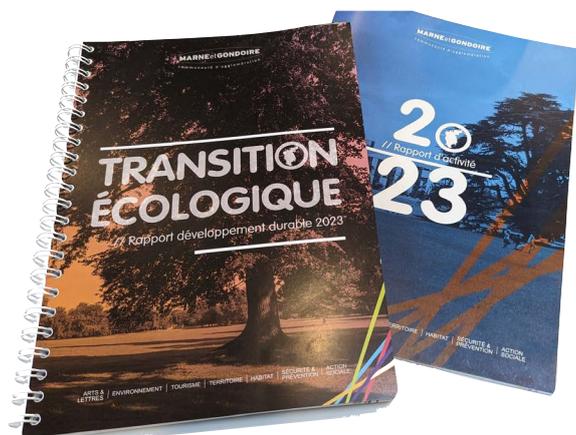
Un brûleur à gaz pour réduire les herbes indésirables sur la voie publique, c'est ce qu'emploie cet agent de la mairie de Bussy-Saint-Martin, qui n'a jamais utilisé un seul produit phytosanitaire depuis 4 ans qu'il travaille pour la commune. «Ce n'est pas infallible car on n'arrache pas les racines. Malgré tout, le brûlage limite la repousse en détruisant les feuilles qui sont le panneau solaire de la plante.» Dimitri utilise également cet outil sur les allées du cimetière où il serait quasi-impossible d'enlever à la main toutes les plantes qui poussent entre les gravillons : gazon, pissenlit, liseron et autres plantes dites «mauvaises herbes» dès lors qu'elles se trouvent dans une allée ou une rue.

Depuis 2017, la loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités. Des dérogations subsistaient néanmoins



entre autres pour les terrains de sport et les cimetières, ce qui n'est plus le cas depuis 2022. Le brûlage fait partie des solutions qui se développent pour conserver une efficacité de traitement sans imposer aux agents de passer leurs journées accroupis sur la voie publique à arracher les mauvaises herbes.

## Lecture de week-end



Le ru du Bouillon, vous connaissez ? Et la médiation par les pairs ? Pour tout savoir de ce que fait Marne et Gondoire, on ne peut que vous conseiller la lecture du rapport d'activité et du rapport de développement durable 2023 de la communauté d'agglomération.

Consultables en ligne :

[Rapport d'activité 2023](#)

[Rapport de développement durable 2023](#)

## OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

2<sup>e</sup> manche



Trouvé ? Envoyez votre réponse à [hebdo@marneetgondoire.fr](mailto:hebdo@marneetgondoire.fr)

ou par SMS au 06 86 66 36 32

À gagner : un élégant et astucieux parapluie inversé Marne et Gondoire à qui enchaînera trois bonnes réponses, ou plus si ex æquo.

Les lauréats de l'édition précédente peuvent participer... mais pour la gloire seulement !

## Réponse du dernier numéro :



Gwenaël Couïc - 3 fév. 10:44

La photo a été prise à Montévrain, parc du Mont-Evrin. Au fond, on devine l'entrée du Clos du Chêne, vers les restaurants. Sur la gauche, derrière la haie, il y a un espace «canin», entraînant en parcours. Sur la droite avant le but, il y a une petite aire de jeux pour enfants.

*Oui Gwenaël, vous y êtes parfaitement ! Félicitations également à Denis Teboul, Corinne Dechaume, Gérald Bouquet et Pierre Guérand.*